

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 31 JUIL 2018

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 018-0222 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

-----  
**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admis par ordre de mérite au concours professionnel de **recrutement de cinq (05) élèves Animateurs des Affaires Culturelles, session 2018.**

Ce sont :

**ANIMATEURS DES AFFAIRES CULTURELLES  
ADMIS**

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	DATE NAISS.
1°	SAWADOGO Silminoaga	205918	31/12/83

Arrêté la présente liste à 1 admis.

Pour le Ministre et par délégation,  
le Secrétaire général,

  
**Souleymane LENGANE**